

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 5 janvier 2009

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (13) Mme TENENBAUM, M. BARRON, Mme BERNARD, M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme LE GRAND, Mme METGE, Mme ROLLIN

Membres excusés représentés : (2) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme REVEL (représentée par Mme BERNARD)

Membre absent excusé : (1) Mme TOLLOT

Membre absent : (1) M. EL HASSOUNI

Date de convocation : 23 décembre 2008

Délibération n° : 11-2009

Objet : Tarification 2009 foyer restaurant d'Alembert - Révision

Le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de Dijon a validé lors de sa séance du 26 septembre 2008, la tarification des services de maintien à domicile (délibération n° 62-2008).

Une erreur s'est glissée dans le tableau récapitulatif des tarifs par tranche. En effet, le tarif de la tranche A s'élève à 5,15 €, n'étant pas soumis à examen de dossier de demande d'aide sociale (contrairement au service des repas à domicile).

Les membres du Conseil d'Administration :

- valident cette correction,
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer les arrêtés relatifs à la mise à jour de ce tarif dans la limite de 10 % d'augmentation.

Adopté à l'unanimité.

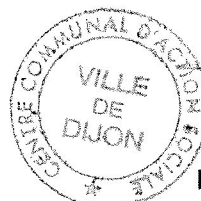
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

21 JAN. 2009



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,




Françoise TENENBAUM

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DRPA : 1

DAGL : 1

Receveur Municipal : 2

PUBLIÉ LE - 6 JAN. 2009